

Nos **30** engagements pour **la transition**



PRISE EN COMPTE DU PACTE POUR LA TRANSITION DANS LE PROJET COMMUNAL ET MÉTROPOLITAIN DE LA SEYNE-SUR-MER AU SEIN DE LA MÉTROPOLE TOULON-PROVENCE-MÉDITERRANÉE

Principe A : Sensibilisation et formation à la transition

Impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur la transition auprès de différents publics : élus, agents territoriaux, jeunes, habitants, acteurs économiques, etc.

Principe B : Co-construction des politiques locales

Engager un processus de construction collective des politiques locales, en associant élus, citoyens, agents et représentants des acteurs locaux, notamment pour la mise en œuvre et le suivi des engagements du « Pacte pour la Transition ».

Principe C : Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale

Pour répondre à l'urgence climatique et sociale, intégrer des critères environnementaux et sociaux, ainsi que les impacts à long terme décisifs dans les arbitrages des projets locaux et dans l'organisation de la commune et ses groupements.

**Nos
30 engagements
pour la transition**





Marc **VUILLEMOT**

Cécile **JOURDA**



Nous nous engageons à



Valoriser les initiatives locales : encourager et soutenir l'implication citoyenne, puissant levier pour transformer nos politiques locales

La transition se caractérise par l'engagement des acteurs, citoyens, associatifs, et économiques à travers des initiatives qui proposent de nouvelles manières de consommer et d'urbaniser, plus respectueuses des milieux écologiques, du cycle des matières et plus globalement du climat, tout en s'employant à réduire l'impact des pollutions.

Si chacun peut devenir acteur de la transition, cette dernière relève d'un véritable changement social, qui s'appuie sur une dynamique d'actions collectives et une économie plus collaborative.

Le rôle des collectivités territoriales consiste à accompagner cette dynamique, à encourager les initiatives, par l'animation et un dialogue entre les acteurs, à permettre le croisement, la capitalisation, et la fertilisation des expérimentations.

#01. Encourager et soutenir l'implication citoyenne

- Renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements, avec les « conseils de quartiers », les « conseils citoyens », les « comités d'usagers des services publics », les « chantiers participatifs », les « assises de la ville », des « assises », thématiques (jeunesse, seniors, mobilités, club des associations, comité des jumelages, etc.)

- Expérimenter un dispositif de « budgets participatifs autogérés de quartier », dans l'esprit de nos chantiers participatifs de quartiers existants : Place de la lune, Quartier BEAUSSIER, Rue BLANQUI, Jardins partagés de Berthe.

Ces instances viendront alimenter les travaux du Conseil du développement humain et durable qui devra suivre et accompagner les projets municipaux et métropolitains dans le sens de l'intérêt de la nature et des générations futures

#02. Co construire une politique locale volontariste :

Reconnaître et protéger le rôle critique et délibératif du club des associations, avec lequel nous poursuivrons la co-construction d'une politique associative locale volontariste, pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population.

#03. Développer des tiers lieux

Nous continuerons à mettre à disposition des associations et des habitants du territoire des espaces d'expérimentations et les ressources pour favoriser la collaboration , le lien social , la co-gouvernance

Saint Elme : Dès lors que le Ministère des Armées aura rétrocedé le site au conservatoire du Littoral et à la Métropole, nous confirmerons la vocation d'éducation à l'agriculture de la partie cultivée

La Dominante : nous créerons à partir de la dynamique existante, une Maison de l 'écocitoyenneté afin d'animer le territoire autour de la sensibilisation et la formation au développement durable

Maison de la Forêt de Janas : nous conforterons sa vocation d'éducation scolaire, périscolaire et associative aux enjeux environnementaux de protection de la faune et de la flore., de la lutte contre les incendies. Nous augmenterons les temps de découverte active du grand public de la ferme communale de Fabregas, de l'Usine de dépollution des eaux usées AMPHITRIA, avec la Métropole et les acteurs de la protection des forêts.

#04. Promouvoir l'accès au public des données environnementales locales

Création d'un site internet à vocation informatif et permanent sur les ressources fiables et facilement accessibles à tous . Avec la Métropole, nous travaillerons à ce que ces informations conjuguent l'échelle locale et métropolitaine.

S'appuyer sur un service public accessible et exemplaire

#05. Généraliser l'intégration des clauses sociales et environnementales dans nos achats de produits et de services

Continuer à développer notre politique ambitieuse d'achats publics responsables, incluant des dispositions sociales, environnementales et locales.

#06. Élaborer une charte des chantiers propres pour nos chantiers communaux

Réduire et valoriser les déchets, privilégier les matériaux recyclés, réduire la consommation d'eau et d'énergie. Nous promouvons ces pratiques auprès de la Métropole.

#07. Multiplier par 3 le nombre de véhicule communaux électriques

La Seyne est déjà engagée dans une politique volontariste de réduction de son empreinte carbone en se dotant d'une flotte de vélos électriques et en remplaçant progressivement son parc de véhicules essence et diesel par une flotte de véhicules électriques. Cette démarche va se poursuivre et sera promue auprès de la Métropole.

#08. Poursuivre notre démarche d'utilisation des logiciels libres

Confirmer notre démarche vers la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général.

Poursuivre le développement de cette priorité aux finances, nous adopterons les parapheurs électroniques, et plus largement nous développerons la dématérialisation des démarches administratives .

#09. Étendre le raccordement des bâtiments publics à nos 2 réseaux de chaleur urbains.

Étendre progressivement le raccordement des bâtiments communaux afin de chauffer et de climatiser les équipements publics

Lutter contre le réchauffement climatique

#10. Porter un projet citoyen de production d'énergie verte

Amplifier notre politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation tendant à 100% en énergie renouvelable et locale (centrale de thalassothermie, réseau de chaleur de l'incinérateur de déchets, etc.) des bâtiments publics et privés, d'habitat et de services, avec de nouveaux raccordements, notamment imposés par les prescriptions d'urbanisme dans les sites du Nord de la commune et des Mouissèques, mais aussi des véhicules communaux et éclairage public.

Utiliser les toitures des zones industrielles et commerciales afin d'y installer des panneaux photovoltaïques en favorisant l'émergence de projets de production d'énergie renouvelable porté par les citoyens.

#11. Poursuivre le déploiement des bornes de recharges électriques

Favoriser l'installation de structures utilisant de l'électricité non nucléaire. (panneaux solaires)

#12. Diminuer les gaz à effet de serre

Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité. Mener à bien notre programme d'aménagement portuaire visant à supprimer les émissions de particules fines et oxydes d'azote par les bateaux en escale et à quai. Soutenir le remplacement de l'activité de ro-ro par remorques tractées par des camions par des wagons sur ligne ferroviaire. Solliciter la SNCF pour qu'elle consente à recalibrer les tunnels de la ligne Marseille- Toulon afin d'inciter les entreprises de fret utilisant des conteneurs géants P400 à utiliser le train .

#13. Favoriser l'accès au transport en commun

Améliorer l'offre, l'accès et l'attractivité des transports en commun sur notre territoire : adaptation des lignes de bus aux besoins des quartiers (Bois sacré,-Balaguier-Tamaris) notamment, la création d'un appel bus pour les quartiers collinaires , donner priorité aux mobilités actives des vélos et des piétons dans tous les aménagements. Expérimenter la gratuité des transports en commun aux heures de pointe, aux publics les plus éloignés de l'offre.

Au niveau métropolitain, avec le « RER toulonnais » desservir la gare de La Seyne et son pôle multimodal d'échanges et pousser à l'aménagement d' une future gare demandée à la SNCF pour le pôle d'activités des Playes,

Mise en œuvre du « transport en commun en site propre » pour lequel nous continuerons à plaider pour qu'il soit sous forme d'un tramway que nous préférons à un « bus à haut niveau de service », développer et adapter de nouvelles lignes de bateaux-bus à propulsion hybride.

#14. Limiter la place des véhicules polluants

Avec le dispositif métropolitain de circulation différenciée (vignettes Crit'air), limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en site urbain dense.

#15. Donner la priorité aux mobilités actives

Avec le confortement de la « zone de rencontre » du centre-ville, l'achèvement des voies cyclables de La Seyne à Six-Fours, La Seyne à Ollioules, Toulon-port de La Seyne et port de La Seyne-Les Sablettes-Saint-Mandrier par la restructuration de la corniche de Tamaris.

Augmenter du nombre de parcs à vélos sécurisés, dont aux pôles multimodaux d'échanges, et des événements de promotion (fête du vélo, corniche sans auto un dimanche par mois, etc.)

Accroître l'aide à l'achat de vélos électriques.

Préserver la biodiversité , les milieux, les ressources, le cadre de vie

#16. Encourager d'autres habitudes alimentaires

Continuer à augmenter l'alimentation biologique, moins carnée, locale (domaine de Fabrégas et producteurs varois) et équitable dans la restauration collective. Expérimenter les repas végétarien une fois par semaine

#17. Soutenir les expérimentations de cultures agricoles urbaines

réserver dans les projets d'aménagements des espaces pour des projets d'agriculture urbaine : jardins partagés, micro ferme, fermes urbaines, ruchers, murs végétaux, productions maraîchères sur les toits et nous formerons les citoyens à la permaculture.

#18. Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs

Notre plan d'urbanisme conforte notre stratégie d'accroissement du foncier agricole et nous accompagnerons, comme au Domaine de Fabrégas, l'installation de nouveaux agriculteurs dans une logique paysanne. Nous accroîtrons notre appui à la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs : mise en place de marchés de producteurs

#19. Accorder aux habitants un permis de végétaliser l'espace public

Poursuivre notre soutien aux habitants , association et écoles (outils et conseils) pour planter fleurs et herbes aromatiques dans l'espace public à l'instar de ce qui a déjà été expérimenté : Place de la Lune, Rue Beaussier, et place Galilée.

#20. Redonner sa place au vivant sur le territoire

.Pour redonner sa place au vivant sur le territoire, poursuivre nos maîtrises foncières pour achever les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), brunes (sol), de la collégiale Saint-Pierre à Balaguier, et engager une action pour une trame noire (éclairage). Continuer à [re]créer des espaces naturels dans les zones urbanisées, à inciter à végétaliser les toitures et les façades, à recréer des points d'eaux, à capter l'eau de pluie et l'utiliser pour l'arrosage et les stades, à aménager des zones perméables afin d'absorber le surplus d'eau (places publiques, parkings...), à imposer une surface minimale de terrain non minéralisé et éco-aménageable sur chaque parcelle constructible

#21. Réduire et valoriser les déchets de notre territoire

Nous poursuivrons notre démarche, avec le SITTOMAT, visant à impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire, dont nos services associatifs d'échanges. Nous installerons des containers à consignes avec bons d'achats dans le centre-ville et aux Sablettes, . Nous soutiendrons l'activité de recyclage des boues marines de Brégaillon. Nous élargirons et promouvoir les usages des composteurs ménagers individuels et collectifs tel que nous l'avons déjà initié avec succès.; Nous conforterons notre dispositif de mise à disposition de poulaillers pour les déchets ménagers. Nous assumerons notre charte zéro plastiques sur les plages et sa mise en œuvre. Nous continuerons le travail engagé sur le Zéro déchets de nos marchés de plein vent.

#22. Plaider auprès de la métropole pour la mise en place d'une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs du territoire.

#23. Continuer à limiter la place de la publicité dans l'espace public.

Favoriser la cohésion sociale et la solidarité

#24. Garantir l'accès à l'eau pour tous

Avec la SEMOP « La Seynoise des Eaux », faute de ressource en eau sur la commune, nous porterons l'exigence d'une livraison d'eau du canal de Provence de qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun, en garantissant le maintien d'un tarif très bas pour les foyers faisant effort de moindre consommation et des tarifications sociales adaptées. Avec les bailleurs sociaux, engager un plan d'installation de compteurs individuels dans les résidences qui n'en sont pas dotées et ne peuvent bénéficier du tarif le plus bas. Hormis pour les communes assurant un service d'adduction de l'eau potable en régie publique, nous inciterons la métropole à opter pour une formule de SEMOP plutôt qu'une délégation de service public.

#25. Lutter contre la précarité énergétique

Continuer à soutenir les rénovations à haute efficacité énergétique en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique, notamment dans nos quartiers prioritaires « politique de la ville » de Berthe, du centre-ville, et des autres ensembles d'habitat social.

#26. Accueillir et accompagner les citoyens les plus fragiles

Maintenir notre politique volontaire d'accueil, d'accompagnement et de réinsertion des personnes en difficulté : mineurs isolés, jeunes majeurs sans solution, femmes et seniors isolés, victimes de violences intraconjugales, personnes porteuses de handicaps, détenus en fin de peine, etc. accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.

#27. Garantir un logement décent pour tous

Poursuivre notre lutte contre les « marchands de sommeil », notamment par la mise en œuvre contraignante du « permis de louer », nos opérations programmées d'amélioration de l'habitat, la rénovation de l'habitat prévue dans le programme de rénovation urbaine du centre-ville, la lutte contre la vacance du logement HLM, la gestion de proximité et prévention des dégradations des habitats des bailleurs sociaux.,

Atteindre l'objectif de 25% de logements sociaux sur tout le territoire,

maintenir la sanction fiscale contre les logements vacants et résidences secondaires.

#28. Lutter contre la fracture numérique

Dans la suite de ce que nous avons déjà mis en place dans les « relais citoyens », les médiathèques, la « maison des services publics », les « espaces accueil jeunes » et lieux « multi-générationnels », amplifier notre réseau d'accompagnement gratuit à la maîtrise et l'usage du numérique avec une assistance humaine à destination de tous.

#29. Adhérer à la monnaie complémentaire locale

Adhérer à La Fève, monnaie locale complémentaire et citoyenne, la promouvoir auprès des commerçants et artisans du territoire, et initier sa mise en place dans les services publics de la commune, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations.

#30. Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées de l'emploi par l'économie sociale et solidaire

En complément de l'ensemble des mesures métropolitaines et communales d'accompagnement de la dynamisation économique de l'industrie, des technologies, du commerce et du tourisme, favoriser l'activité des personnes les plus éloignées de l'emploi et plus particulièrement les jeunes, par une politique de soutien qui anticipera les besoins créés par la transition écologique, en partenariat avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire : conserverie, ressourcerie, coopératives...



DÉCLARATION COMMUNE

Les membres du collectif seynois du *Pacte pour la transition* et les candidats de la liste « *La Seyne 2020, l'énergie positive* » se sont rencontrés le vendredi 14 février 2020 pour avoir un échange comparatif entre les « *30 engagements pour la transition* » de la liste candidate (annexe 1) et les 3 principes transversaux et les 32 mesures proposés sous l'intitulé « *Construire ensemble les communes de demain* » (annexe 2)

Ils ont relevé que la totalité des principes et 30 des 32 mesures proposés par le collectif seynois sont déclinés dans les engagements de la liste candidate. L'une des deux autres mesures pourrait être réalisée dans le cadre réglementaire si la situation financière encore fragile de la commune s'améliorait. La seconde le pourrait sous réserve d'une modification du Plan local d'urbanisme de la métropole *Toulon Provence Méditerranée* dont fait partie la commune.

Les deux animateurs de la liste « *La Seyne 2020, l'énergie positive* », Marc Vuillemot et Cécile Jourda, et l'animatrice du collectif seynois, Katia Moller-Bost, ont donc convenu de signer le *Pacte pour la transition* auquel sont annexées les « *30 engagements pour la transition* » de la liste candidate.

CONSTRUIRE ENSEMBLE LES COMMUNES DE DEMAIN !

Le Pacte pour la Transition a vocation à engager les changements nécessaires à la résilience des communes et de leurs groupements en réponse aux enjeux majeurs des prochains mandats électoraux (écologiques, sociaux, démocratiques).

Il est composé de 32 mesures et de 3 principes transversaux.

Principe A : Sensibilisation et formation à la transition : Impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur la transition auprès de différents publics : élu-es, agent-es territoriaux, jeunes, habitant-es, acteurs économiques, etc.

Principe B : Co-construction des politiques locales : Engager un processus de construction collective de politiques locales, en associant élu-es, citoyen-n-es, agent-es et représentant-es des acteurs locaux, notamment pour la mise en œuvre et le suivi des engagements du Pacte pour la Transition.

Principe C : Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale : Pour répondre à l'urgence climatique et sociale, intégrer des critères environnementaux et sociaux, ainsi que les impacts à long terme décisifs dans les arbitrages des projets locaux et dans l'organisation de la commune et ses groupements.

- | | 1 | 2 | 3 |
|--|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|
| 1. Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales). | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2. Financer les projets de la commune prioritairement par des prêts issus de sources de financement éthiques. Difficile au regard de la situation de la commune | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4. Donner la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5. Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6. Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 7. Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 8. Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 9. Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire. Sous réserve d'une modification du PLU métropolitain | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 10. Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 11. Mettre en œuvre une démarche territoire à énergie positive ou plan climat citoyenne ambitieuse, en réduisant au maximum les consommations d'énergie et en développant la production et la consommation d'énergie renouvelable notamment citoyenne. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 12. Soutenir les constructions et rénovations à haute efficacité énergétique, ainsi que les conversions de systèmes de chauffage les plus polluants en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 13. Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 14. Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 15. Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |



CONSTRUIRE ENSEMBLE LES COMMUNES DE DEMAIN !

- | | 1 | 2 | 3 |
|---|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|
| 16. Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 17. Développer une logistique urbaine du transport des marchandises adaptée aux caractéristiques de la commune. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 18. Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 19. Mettre en place une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs de la commune. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 20. Développer des habitats participatifs et des écolieux accessibles à toutes et à tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets actuels. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 21. Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 22. Limiter la place de la publicité dans l'espace public. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 23. Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 24. Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 25. Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique avec une assistance humaine à destination de toutes et tous. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 26. Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 27. Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 28. Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 29. Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 30. Co-construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste, pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 31. Mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance, etc.) largement ouverts à l'ensemble des habitants.es. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 32. Adhérer aux monnaies locales complémentaires et citoyennes et les mettre en place dans les services publics de la commune et de ses groupements, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

Mesures spécifiques à la commune :

33. ...
34. ...
35. ...
36. ...
37. ...


VOIR DOCUMENT ANNEXE
« NOS 30 ENGAGEMENTS POUR LA TRANSITION »
de la liste « La Seyne 2020, l'énergie positive »

En signant le Pacte pour la Transition :

- La liste s'engage à respecter les 3 principes transversaux et à mettre en œuvre au moins 10 mesures choisies (parmi 32) ;
- Le collectif local s'assure de la bonne mise en œuvre et du respect de ces engagements

Liste

Collectif local



l'énergie
LA SEYNE 2020
positive

